

Ouagadougou, le 25 FEV 2020

N° 20.002 /MJ/SG/DRH/SDRHGE

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, la candidate précédemment placée sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de trente (30) élèves **Secrétaires des Greffes et Parquets**, session de 2019, est déclarée admise en remplacement du candidat défaillant.

C'est:

Admise

Rang	Nom et prénom(s)	Récépissé	N° CNIB	Date de naissance
2 ^{ème}	NIKIEMA EDWIGE S.	04257	B4924350	23/07/1985

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

Défaillant

Rang	Nom et prénom(s)	Récépissé	N° CNIB	Date de naissance
15 ^{ème} ex	BAILOU ISSA	04444	B6410421	19/10/1991

Arrêté la présente liste à un (01) noms.

La candidate déclarée admise est invitée à prendre attache avec l'Ecole nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

**Theophile SAWADOGO**

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon